

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

COMMUNAUTE COMMUNES PAYS EVIAN VALLEE ABONDANCE,

Numéro national d'identification : 20007196700067,

851 Avenue des Rives du Léman, Cs 10084, 74500, Publier, F,

Téléphone : (+33) 4 58 57 03 00, Courriel : commande.publique@cc-peva.frAdresse(s) internet : Adresse principale : <http://www.cc-peva.fr> - Adresse du profil acheteur : <http://marches-publics.info>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://marches-publics.info>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : <http://marches-publics.info>

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : Transport

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES SERVICES DE TRANSPORTS URBAINS DE VOYAGEURS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'EVIAN VALLEE D'ABONDANCE

Numéro de référence : 25TR622

II.1.2) Code CPV principal : 60112000

II.1.3) Type de marché : Services

II.1.4) Description succincte : La consultation a pour objet de déléguer la gestion et l'exploitation des services de transports urbains de voyageurs sur le ressort territorial de la Communauté de Communes Pays d'Evian et d'Abondance.

II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 25 650 000 euros

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Transport

II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FRK28

II.2.4) Description des prestations : voir au II.1.4 ci-dessus.

II.2.5) Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.7) Durée de la concession : Début : 1^{er} septembre 2026 - Fin : 31 septembre 2033

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION : les conditions sont énoncées à l'article VI.3 du Règlement de la Consultation

III.2.4) Marché éligible au MPS : La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 1^{er} décembre 2025 - 10h00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marches-publics.info> - La valeur de la concession correspond au chiffre d'affaires estimé du concessionnaire pour l'exploitation qui est de 7 ans et 4 mois. Lieu principal d'exécution : ressort territorial : Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'abondance. Les missions confiées au concessionnaire, ainsi que les informations relatives à la description des prestations, sont consultables dans le dossier de consultation des entreprises (DCE) qui est à retirer gratuitement par les candidats sur le profil acheteur : <https://marches-publics.info> Les candidats doivent remettre simultanément leur candidature et leur offre avant la date et heure limites fixées au règlement de la consultation

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, 38022, Grenoble, F, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00, Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr, Fax : (+33) 4 76 42 22 69

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Introduction d'un référé précontractuel en matière de contrats : En application de l'article L551-1 du Code de justice administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la date de signature du contrat. - Introduction d'un référé contractuel en matière de contrats : en application de l'article L551-13 du Code de justice administrative, pouvant être introduit au plus tard le 31^{ème} jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. - Introduction d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 21 octobre 2025